



MAZAN
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 avril 2018.

Le Conseil Municipal de la commune de MAZAN s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Aimé NAVELLO, Maire.

Vingt-neuf conseillers municipaux ont été légalement convoqués. Vingt-six étaient présents ou représentés.

Il a été décidé :

- De mettre à nouveau à disposition du public le projet de modification simplifiée n° 1 de PLU notifié aux personnes publiques associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme en janvier 2018, l'exposé de ses motifs, les avis émis par les personnes publiques associées et le dossier de modification simplifiée n° 1 de PLU ainsi modifié.

- D'attribuer au titre de l'année 2018 une subvention à l'AUCAM lui permettant entre autres de prendre en charge financièrement l'organisation d'une « fête de l'eau » le 3 juin 2018.

A cette occasion, d'organiser à la bibliothèque une exposition sur le thème de « l'Eau, source de vie » et d'autoriser M. le Maire à signer à cet effet notamment une convention de prêt d'oeuvres.

M. le Maire a informé l'assemblée des décisions municipales qu'il a été amené à prendre depuis la dernière séance du Conseil Municipal.